

**Plus d'infos sur cotesdarmor.fr**

**Plus de VOUS, c'est avec VOUS.**

**Informations randonnées détaillées sur le site Internet [randon.cotesdarmor.com](http://randon.cotesdarmor.com)**

<b>Bale de Saint-Brieuc</b> www.baieessaintbrieuc.com Tél. : 02 96 73 60 12	<b>Binic</b> www.ville-binic.fr Tél. : 02 96 73 60 12
<b>Erquy</b> www.erquy-tourisme.com Tél. : 02 96 72 30 12 www.vbl-andre.org	<b>Pléneuf-Val-André</b> www.vbl-andre.org Tél. : 02 96 72 30 55

Four des renseignements complémentaires contactez vos Offices de Tourisme

## Le Conseil général roule pour vous

En Côtes d'Armor, le vélo fait l'unanimité : sa pratique ne cesse de progresser sur notre territoire. Aussi, dans le cadre du schéma vélo départemental lancé en 2004, le Conseil général a engagé un vaste programme de dynamisation des réseaux cyclables. En améliorant les infrastructures et en créant de nouveaux itinéraires, les Voies Vertes et les Véloroutes, il propose aux amateurs d'escapades touristiques et familiales de découvrir le département autrement, en toute sécurité.



### Pour votre sécurité et une balade agréable pour tous

- Respectez le code de la route et les autres usagers.
- Soyez prudents et vigilants, notamment au niveau des croisements.
- Réglez votre allure en maîtrisant vos vitesses à proximité des piétons sur les voies vertes ou des véhicules.
- Face à un cavalier, restez toujours bien visible pour ne pas surprendre ou effrayer le cheval.
- Veillez à ce que votre vélo soit bien équipé : pneus correctement gonflés, freins et feux en bon état de fonctionnement, kit de réparation, etc.
- Rendez-vous visible : signalez vos changements de direction et faites attention aux angles morts.

L'aménagement de la Véloroute littorale EV4, illustre cet engagement fort. À proximité de votre parcours, vous pourrez découvrir une partie du patrimoine costarmoricain.



## Le projet des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne

Depuis 2001, les quatre départements bretons, les gestionnaires des voies d'eau et les grandes agglomérations, avec le soutien de la Région, maillent le territoire de huit grands itinéraires multi-randonnées interconnectés les uns aux autres, sécurisés et balisés ! Ambitieux, ce projet dépasse les frontières de la Bretagne et s'ouvre à celles de l'Europe à travers le projet Eurovélo.

### Véloroutes & Voies Vertes de Bretagne Schéma régional et interdépartemental



#### À savoir

**Les voies vertes** sont des aménagements en site propre réservés aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux cyclistes, aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers.

**Les véloroutes** sont des itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance reliant des régions entre elles et empruntant des voies à faible trafic automobile et des sections voies vertes.

**Les boucles locales et/ou liaisons d'accès aux sites d'intérêt départemental** sont des itinéraires de courte distance et, si possible, de faible dénivelé permettant de relier une véloroute ou une voie verte au patrimoine local d'intérêt départemental. Ils empruntent les petites routes communales et les routes à faible circulation automobile.

Une carte du réseau régional de Véloroutes Voies Vertes est disponible gratuitement au 02 99 28 44 30 ou [tourism-crta@tourisembretagne.com](http://tourism-crta@tourisembretagne.com)



## L'Eurovélo "La Littorale" de Pléstin-Les-Grèves à Trémérec

### Un itinéraire vélo régional et franco-britannique

Le tronçon d'itinéraire "Binic-Erquy" (66 km) fait partie intégrante de l'Eurovélo 4 "La Littorale", un des huit grands itinéraires du schéma régional des Véloroutes Voies Vertes de Bretagne qui permet de relier Roscoff au Mont-Saint-Michel en longeant la côte nord-est de la Bretagne. La "Littorale" longue de 260 km en Côtes d'Armor s'inscrit également dans un circuit vélo de rêve, le Tour de Manche, avec le ferry pour trait d'union entre l'Angleterre et la France.

### Le Tour de Manche

L'été 2013 voit l'ouverture du Tour de Manche. Ce parcours qui relie la Normandie et la Bretagne à trois comtés du sud-ouest de l'Angleterre, le Dorset, le Devon et le Cornwall, offre une aventure unique sur plus de 1 200 kilomètres de paysages côtiers variés, de part et d'autre de la Manche. Un itinéraire idéal pour les cyclistes en recherche d'évasion, de défi, de découverte culturelle et maritime.

L'ouverture de ce grand itinéraire s'intègre au projet Cycle West (programme européen de coopération Interreg IVA) qui comporte depuis juin 2012 deux autres itinéraires franco-britanniques offerts aux adeptes de la petite reine : La Vélodysseé® et Le Petit Tour de Manche.

**Pour en savoir plus :**  
[www.lavelodysee.com](http://www.lavelodysee.com)  
[www.tourdemanche.com](http://www.tourdemanche.com)

### Accès et transports

	Rennes : 1h20 Saint-Brieuc : 17 mn
	Saint-Malo / Portsmouth Roscoff / Cork Roscoff / Plymouth
	Paris / Saint-Brieuc : 3h
	Ligne 2 Saint-Brieuc / Fréhel / Plévenon

Contact :  
**Tibus 0 810 22 22 22**  
[www.tibus.fr](http://www.tibus.fr)

Calculez vos itinéraires en train, car, bus, métro, tramway et bateau sur tout le territoire breton à partir du site [www.breizhgo.com](http://www.breizhgo.com)

### Parking d'accès

**Plérin, au Légué :** à Plérin, à partir de la voie rapide (RN 12), prendre la sortie en direction de "Saint-Laurent-de-la-Mer". 1 km plus loin environ, à "La Croix de Lormel", prendre à droite vers Le Légué. Le parking est situé au bas de cette route, au port du Légué, place de La Résistance.

**Hillion :** les parkings sont situés au centre-ville d'Hillion, près de la mairie, place Balabio et square Ernest Galliard.

**Pléneuf-Val-André, au port de Dahouët :** au rond-point de Saint-Alban, poursuivre

sur la D791, direction Pléneuf-Val-André. Juste après le lieu-dit "Les Mielles", prendre à gauche la route qui mène au port de Dahouët. Le parking est au bout de la rue des Salines longeant le port.

**Erquy, plage de Caroual :** sur la D786, au niveau de "La Couture", prendre la D34, en direction d'Erquy. Arrivé au lieu-dit "Caroual", tourner à gauche aux feux tricolores. Le parking est situé derrière le camping, en bordure de plage.

### Hébergements : une nouvelle marque nationale Accueil Vélo

Pour vos étapes, des hébergeurs ont été sensibilisés et référencés pour leur capacité à accueillir, à la nuité, et à moins de 5 km des véloroutes et voies vertes bretonnes, les clientèles touristiques itinérantes et en séjour. Ces hébergeurs ont le souci d'offrir des équipements et services adaptés aux besoins des touristes à vélo : local de stockage des vélos, transport des bagages, petits déjeuners matinaux...

Sur les 8 grands itinéraires Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne, ce nouveau dispositif national remplace progressivement la charte régionale "Etappe Rando Bretagne". Pour connaître la liste de ces hébergements adaptés, contactez les Offices de Tourisme ou visitez le site internet [randon.cotesdarmor.com](http://randon.cotesdarmor.com)

## A voir, à visiter Le long du parcours



### La Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc

La Baie de Saint-Brieuc est classée réserve naturelle depuis 1998. Cette vaste échanture dans les cartes fait partie des 3 plus grandes baies de la côte Nord de la Bretagne. Du fond de la baie, la mer peut se retirer jusqu'à 7 km découvrant plus de 2 000 ha d'estran. Ce mouvement des marées permet un développement planctonique extraordinaire. La productivité y est la plus forte du monde, équivalente à celle de la forêt équatoriale. Pourtant, à nous visiteurs, ce milieu nous apparaît souvent comme un paysage désertique. Mais en y regardant de plus près, la surface du sable est marquée par les traces discrètes d'une multitude de mollusques et de vers vivants enfouis dans la vase. Ils constituent une réserve alimentaire pour de nombreux prédateurs. Les vasières ont un rôle essentiel dans le fonctionnement écologique de la Baie de Saint-Brieuc. La Maison de la Baie, centre d'accueil et d'animations de la réserve naturelle, permet à tous les publics de découvrir les multiples richesses de la Baie de Saint-Brieuc.

**Maison de la Baie à Hillion**  
> Tél. 02 96 32 27 98

### Le port du Légué à Saint-Brieuc

Situé sur la rive gauche du Gouët, le Légué tire son nom du breton "Lez guer" ou "Ker", qui signifie près de la ville ou d'un gué. Au cœur du village du Légué, près du bassin de plaisance, de belles maisons anciennes sont encore visibles : ce sont des maisons d'armateurs du 18<sup>e</sup> siècle. Ces demeures sont caractérisées par les hauteurs de toiture, les souches de cheminées sur les pignons et par une arrière-cour située dans le prolongement du vestibule. Pour entreposer les marchandises (sel, poissons, huiles, grains, toiles, vin, épices, résine...), le port disposait de "porches" (greniers). Sur les quais du Légué rive droite, à hauteur du pont tournant, un chemin permet d'accéder au parc et à la villa de Rohannec'h. Ce site départemental dominant la vallée du Légué, accueille des manifestations culturelles et citoyennes.

**Villa Rohannec'h**  
> Tél. 02 96 77 32 96

### La coquille Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc

Le mollusque le plus célèbre de toute la baie est la coquille Saint-Jacques. Se nourrissant exclusivement de plancton qu'elle filtre, elle dépend de ces espèces minuscules ballottées par le courant pour croître. La baie de Saint-Brieuc (Saint-Brieuc, Saint-Quay-Portrieux et Erquy) représente près de la moitié de la production française (plus de séparer les milliers 6 500 tonnes). Depuis les années 90, soucieuses de préserver ce gisement, les organisations professionnelles, en collaboration avec l'Administration des Affaires maritimes, ont souhaité mettre en place une réglementation et un contrôle de la pêche très rigoureux. Les bateaux peuvent pêcher deux fois 45 minutes par semaine, de novembre à mars pour respecter les cycles de reproduction du bivalve qui aime se fixer sur les fonds sablonneux de la baie. Pour être incollable sur le sujet, des visites du port et de la Créée sont proposées à Saint-Quay-Portrieux.

**Office de Tourisme**  
> Tél. 02 96 70 40 64

### Les Dunes de La Ville Berneuf à Pléneuf-Val-André

Ce site naturel géré par le Conseil général constitue l'un des derniers espaces dunaires non urbanisés de la baie de Saint-Brieuc. Pas moins de 175 espèces végétales ont été recensées sur ce lieu de dix hectares, notamment quelques orchidées adaptées aux sols sableux et une graminée, la lagure ovale, dont l'épi blanchâtre, rappelant une queue de lièvre, attire tous les regards. Pour maintenir cette biodiversité et limiter le développement des broussailles, des troupeaux de brebis parcourent la pelouse dunaire comme le faisaient autrefois les troupeaux de bovins, les meilleures terres étant réservées aux cultures.



### Les dunes et la station balnéaire de Sables-d'Or-les-Pins



### Le Cap d'Erquy

Presque en limite est de la baie de Saint-Brieuc, le Cap d'Erquy pointe vers le large ses rochers déchaquetés de grès rose. Erquy forme avec Fréhel une série géologique composée de grès âgés de 460 millions d'années. Cette roche sédimentaire se présente sous forme de couches épaisses et régulières où alternent dépôts fins ou plus grossiers. Le "grès rose d'Erquy", affleurant sur la face sud du Cap où il fut exploité jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, est une roche très dure qui constitue une unité très originale pour le massif armoricain. Sur les hauteurs des lacs bleus, un sentier propose de découvrir la fabuleuse aventure humaine qui s'est déroulée sur le site, un parcours sur les traces des anciens carriers surnommés "les sabots rapés" (livret disponible à l'Office de Tourisme).

### Les ouvrages d'art Harel de La Noë



L'itinéraire vélo La Littorale traverse la commune d'Erquy en empruntant une ancienne voie ferrée qui reliant Yffiniac à Saint-Malo. Sur son parcours, deux ouvrages d'art ont été créés par l'ingénieur costarmoricain des Ponts et Chaussées, Harel de La Noë, pour franchir la vaste prairie humide de l'estuaire de l'Islet : le pont des marais (moins de 30 m de long) et la passerelle de la Cotière (150 m de long), la plus importante des passerelles subsistant dans le département. Ces deux constructions en béton armé préfabriqué font partie des 80 ouvrages conçus par l'ingénieur en tant que chargé d'étude et de réalisation de 450 km de voies ferrées dans les Côtes du Nord. Le mode de construction choisi et le recours à la préfabrication notamment firent que les coûts de réalisation furent très économiques. Le pont des marais présente la particularité d'avoir été réalisé en éléments préfabriqués à proximité du site puis assemblé à la manière d'un meccano. Non entretenus depuis l'arrêt de la ligne ferroviaire, les deux ouvrages ont nécessité des travaux de réparation afin d'assurer leur franchissement en toute sécurité et avec la volonté de ne pas dénaturer leur architecture initiale.

## Les Côtes d'Armor à vélo

Bienvenue sur le réseau costarmoricain des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne

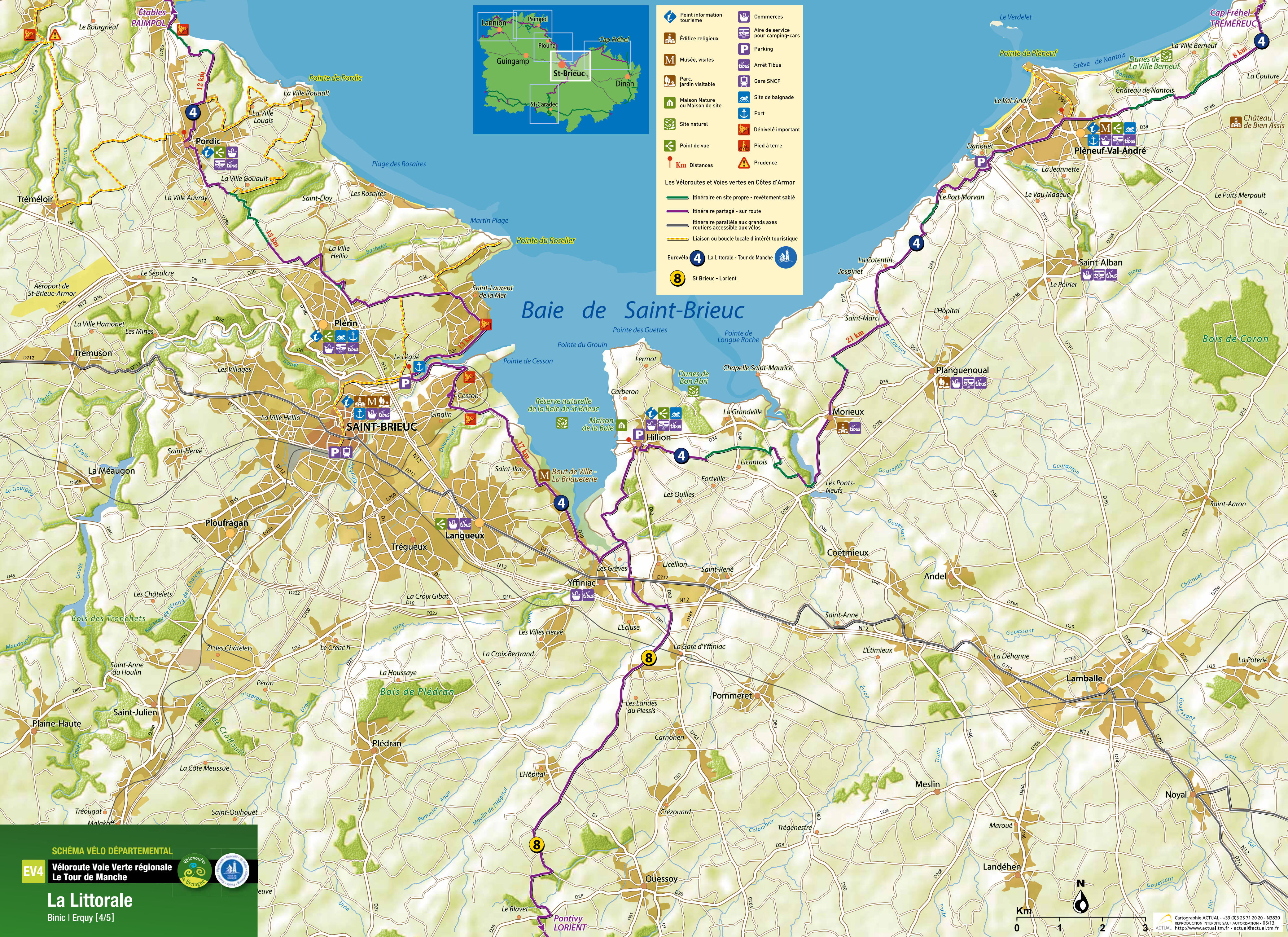
Édition 2013

Plus d'infos sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)

Le Conseil général des Côtes d'Armor, c'est avec VOUS, c'est avec NOUS







**Point information tourisme**

- Édifice religieux
- Musée, visites
- Parc, jardin visitable
- Maison Nature ou Maison de site
- Site naturel
- Point de vue
- Km Distances

**Commerces**

- Aire de service pour camping-cars
- Parking
- Arrêt Tibus
- Gare SNCF
- Site de baignade
- Port
- Dénivelé important
- Pied à terre
- Prudence

**Les Véloroutes et Voies vertes en Côtes d'Armor**

- Itinéraire en site propre - revêtement sablé
- Itinéraire partagé - sur route
- Itinéraire parallèle aux grands axes routiers accessible aux vélos
- Liaison ou boucle locale d'intérêt touristique

**Eurovélo**

- 4 La Littorale - Tour de Manche
- 8 St Brieuc - Lorient

**SCHÉMA VÉLO DÉPARTEMENTAL**

**EV4** Véloroute Voie Verte régionale  
Le Tour de Manche

**La Littorale**  
Binic | Erquy [4/5]

Km 0 1 2 3

Cartographie ACTUAL - +33 (0)3 25 71 20 20 - N3830  
REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION - 0513  
ACTUAL <http://www.actual.tn.fr> - actual@actual.tn.fr